

## Compte-rendu de la réunion du mardi 30 mars 2010

Prochaine réunion **le jeudi 17 juin 2010** à 20h30 à l'école Carnot

*Pour envoyer vos photos ou pour participer au comité d'animation, contact : [jvalin@wanadoo.fr](mailto:jvalin@wanadoo.fr)*

**Etaient présents** : Environ 60 personnes du quartier ; les deux élus référents, Isabelle Daechner et Camille Vielhescaze ; Marie-Liesse Duclos, coordinatrice des comités de quartier ; Alain Blavat conseiller général et conseiller municipal délégué, et Samuel Besnard, adjoint au maire (développement durable, déplacements et transports, cadre de vie).

**Animateur** : Claude Plan

L'ordre du jour a été préparé par un groupe d'habitants du quartier des Jardins et un habitant du quartier Grange Ory. Ce dernier propose que dorénavant la Ville indique à l'avance sur son site les ordres du jour des réunions.

**Plan Local d'Urbanisme** : Camille Vielhescaze rappelle que le PLU, qui remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols), a pour objectif de fixer les orientations en matière de politique d'urbanisme dans les prochaines années. Il se compose de trois parties : le diagnostic, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui concerne le développement économique, social, environnemental et urbain, et enfin la réglementation (alignement, hauteur des immeubles, couleur des façades, espaces réservés aux arbres etc.). Suite aux remarques des personnes publiques associées (PPA), le projet de PLU a été modifié. Une nouvelle réunion publique va être organisée prochainement, puis le PLU sera arrêté par le conseil municipal. Les PPA seront à nouveau consultées, et ensuite l'enquête publique sera lancée. Le PLU est donc toujours à l'état de projet et susceptible d'être modifié. Concernant la demande du comité de quartier, Camille Vielhescaze explique que la mise en ligne du PLU sur le site de la Ville sera donc effectuée au moment de l'enquête publique.

Par ailleurs, dans le cadre du projet « Grand Paris », les aménagements nécessaires autour des gares pourraient prendre le pas sur le PLU si par exemple la gare d'Arcueil-Cachan était retenue dans le tracé du métro extérieur. M. Blavat indique qu'à ce jour, de nombreuses incertitudes subsistent quant au projet de « Grand 8 » (métro automatique autour de Paris) : va-t-il intégrer le projet du SDRIF et/ou le projet Orbyval ? Quelles seront les stations retenues ?

Une habitante demande si l'architecte des bâtiments de France a été consulté, en raison de la proximité de l'aqueduc classé monument historique.

Un habitant indique que l'autorisation de constructions de 23 m de hauteur dans tout Cachan pour des bâtiments d'intérêt collectif est en contradiction avec la volonté affichée par le PLU de préservation des quartiers des Lumières et de la Grange Ory. Les élus expliquent que cette exception pour les équipements publics vise à préserver des marges de manœuvre pour répondre aux futurs besoins des habitants, dans le souci de l'intérêt général.

Un habitant s'inquiète des risques d'expropriation ou d'application du droit de préemption : les élus indiquent que le droit de préemption, qui ne peut être utilisé que si un projet d'intérêt général le justifie, consiste pour la Ville à faire une proposition d'achat lorsque le propriétaire décide de mettre son bien en vente. Quant à la procédure d'expropriation, à ce jour, la Ville ne souhaite pas l'utiliser.

**RER B** : depuis mi-décembre les horaires ont été modifiés ; le matin, deux trains successifs ne s'arrêtent pas à Arcueil-Cachan, donc les voyageurs attendent plus longtemps leur RER. D'après la RATP, cela permet de diminuer les ralentissements en aval (dans Paris). Le soir beaucoup de dysfonctionnements sont encore à déplorer. Une lettre a été envoyée à ce sujet par le maire à la RATP. Un habitant, membre de l'Association des usagers des transports précise que les rames vont peu à peu être rénovées (contact : marcpeli@free.fr).

**Arrêts de bus de l'avenue Carnot** : en raison des risques d'accidents pour les piétons, les arrêts de bus avenue Carnot seront déplacés de l'autre côté du pont. A partir de juin et pendant 6 mois, la place autour du marché sera en travaux pour accueillir les nouveaux arrêts.

**Diaporama** : Retour en image sur la décoration du cèdre au moment de Noël par les enfants et le remplacement de la balançoire du Parc Raspail. Un habitant fait à nouveau le point sur le problème de circulation dans les rues de l'Espérance, Benoît Guichon, Auguste Rodin et des Jardins ; la boucle de circulation, l'arrêt de la Valouette avenue Carnot et le sens de passage des véhicules sont sans doute à repenser. Rue des Jardins, les bornes anti-stationnement qui étaient réglementaires dans les années 80 ne le sont plus et devraient être changées car elles causent des chutes. Les lignes EDF ont été enfouies et les poteaux ne portent plus que les lignes France Télécom. Peut-on les enfouir de même et ôter les poteaux ?

**Sécurisation du trajet des collégiens** : depuis la nouvelle sectorisation, les élèves de 6<sup>ème</sup> du quartier Nord-Ouest vont au collège Victor Hugo. Sur leur trajet demeure un croisement très dangereux : celui des rues Marcel Bonnet et de l'Espérance. Quelques aménagements sont proposés pour limiter cette dangerosité :

- améliorer l'éclairage qui est vraiment trop faible,
- déplacer ou retirer la cabine téléphonique qui cache la vue des automobilistes,
- indiquer au sol de façon plus convaincante l'interdiction de stationner au croisement lui-même car elle n'est pas du tout respectée,
- ajouter des panneaux lumineux pour indiquer le passage des enfants,
- mettre des ralentisseurs ou encore des radars pour limiter la vitesse des automobilistes dans cette rue qui est, semble-t-il, une des plus dangereuses de Cachan.

Cette année une dizaine d'enfants emprunte ce trajet, l'an prochain ils seront jusqu'à 60, 70. Une visite de Christian Favier, président du conseil général, est prévue la semaine prochaine et sera l'occasion de lui présenter les dangers de ce croisement et les moyens envisagés pour les limiter.

**Horaire de la Valouette** : au moment de la sortie des collégiens de Paul Bert, ceux-ci se précipitent pour ne pas rater la Valouette, ils ont environ 3 minutes pour l'attraper. Peut-on modifier les horaires de la Valouette pour qu'ils correspondent mieux aux horaires des collèges ? Alain Blavat rappelle que la Valouette n'a pas un rôle de transport scolaire. Financée par la communauté d'agglomération, elle a été mise en place pour pallier les déficiences des bus de la RATP. En ce sens, les horaires privilégient les connexions avec les bus et RER.

**Quartier Grange-Ory** : un bac à fleur plus élaboré que le bac actuel est demandé au coin de la rue de la Gare et de la rue Alphonse Melun, ainsi que le remplacement des pavés du muret encerclant le platane de la rue de la Gare près de la sortie nord-ouest du RER.

## Compte-rendu de la réunion du mercredi 2 décembre 2009

Étaient présents : 42 personnes du quartier, les deux élus référents (Isabelle Daechner, Camille Vielhescaze) et Marie-Liesse Duclos, chargée de la coordination des comités de quartier.

Animateur : Jacques Valin

**Sujets abordés :** réponse aux questions du précédent comité de quartier, propositions pour la circulation dans la rue de l'Espérance, réflexion sur l'aménagement de la rue des Jardins, projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) remplaçant le POS

### Réponse aux questions du précédent comité de quartier et informations

- Le camion de ramassage des déchets « Planète » est bien présent le 3<sup>e</sup> samedi du mois au marché Carnot, mais l'emplacement exact est lié aux possibilités de stationnement.
- Le ramassage des poubelles dans l'impasse Louise Marguerite a lieu en deux temps le vendredi : poubelles bleues le matin, poubelles vertes l'après-midi : si une poubelle bleue n'a pas été prise le matin car mal triée, elle est prise l'après-midi avec les vertes.
- L'achat de nouvelles corbeilles à papier, notamment pour la rue de la Gare, à la sortie du RER, a été sollicité au budget 2010 qui sera voté en mars.
- Difficultés de stationnement dans la rue du Commandant Marchand : la Communauté d'agglomération prévoit de délimiter les emplacements de stationnement par un marquage au sol.
- Sécurité des piétons sur la rue Marcel Bonnet : la rue dépend du département, la Ville va demander la pose de ralentisseurs adaptés au passage des bus. La protection par des barrières du passage sous le pont est également à l'étude mais peut poser des problèmes d'accessibilité pour les handicapés.
- Le Conseil des enfants (qui fait partie du Conseil des Jeunes) a élaboré un calendrier présentant le tri sélectif.
- Le projet de réaménagement des accès (arrêts de bus, passages piétons, boutique RATP) de la gare d'Arcueil-Cachan est en cours. Les plans seront validés au premier semestre 2010. Les habitants souhaiteraient que le projet leur soit présenté.
- Le projet de réaménagement de la RD920 (ex N20, avenue Aristide Briand) est en cours d'étude préliminaire : il comporterait 2 voies de bus centrales, 2 voies pour les automobiles dans chaque sens et une piste cyclable dans chaque sens. Les participants insistent sur l'importance de sécuriser les voies cyclables et les traversées piétonnes.

### Points nouveaux

- La réfection de la chaussée rue de l'Espérance a été faite rapidement et à la satisfaction de tous.
- Au niveau de la sortie du RER Arcueil-Cachan dans la partie haute de la rue de la Gare, le muret circulaire autour du platane est endommagé (pavés manquants).
- Plusieurs participants signalent des véhicules commerciaux systématiquement mal garés et des rues où la circulation est difficile du fait des stationnements sur des espaces interdits. La Ville va travailler à nouveau ce point avec la Police Municipale.
- Sur l'avenue Aristide Briand, au sud de l'avenue Carnot, le trottoir est sur deux niveaux, ce qui rend le passage difficile au niveau de deux restaurants qui empiètent sur le trottoir : est-il possible de réaménager le trottoir à cet endroit ?
- Une balançoire du parc Raspail est inutilisable : le département a été alerté plusieurs fois depuis trois mois mais rien n'a été fait. Les élus cachanais au Conseil général peuvent-ils débloquent la situation ? Les participants proposent d'inviter à la prochaine réunion Alain Blavat, qui est conseiller municipal de Cachan et élu au Conseil Général du Val-de-Marne.

- Pour augmenter l'utilisation du parc de stationnement de la gare, des participants proposent la gratuité. Les élus expliquent que le choix du stationnement payant a été fait pour éviter que des voitures « ventouses » ne s'installent sur ce parking.
- Les habitants de la rue de la Coopérative ont signé une pétition pour la suppression de l'arrêté d'alignement portant sur leur rue.
- Les enfants du quartier sont maintenant inscrits au collège Victor Hugo et non plus au collège Paul Bert. Est-il possible de mettre en place un bus Valouette spécial pour ce trajet ? Les élus indiquent qu'une réponse écrite va être envoyée aux parents d'élèves à l'origine du courrier adressé au Maire, et qu'ils seront reçus par les adjoints au Maire concernés.

### **Propositions pour la circulation dans la rue de l'Espérance (diaporama)**

Un groupe du comité de quartier présente le résultat de ses travaux sur l'amélioration de la circulation dans la rue de l'Espérance, en double sens, mais sans possibilité de croisement de deux voitures entre l'avenue Benoît Guichon et l'avenue Carnot. Parfois, les voitures doivent reculer sur l'avenue Carnot pour laisser passer un véhicule, ce qui est très dangereux. Le groupe propose la mise en place d'un sens unique, mais après discussion, cela pose problème pour le passage de la Valouette. Certains suggèrent de prévoir des dégagements qui permettraient de se « ranger » et de laisser passer un véhicule arrivant en face. Le dispositif va être précisé pour la prochaine réunion du comité ; les habitants intéressés peuvent contacter Mme Magnant, Jacques Valin (jvalin@wanadoo.fr) et Richard Guillemain (archedentaire@orange.fr).

### **Réflexion sur l'aménagement de la rue des Jardins (diaporama)**

Le même groupe a travaillé sur l'aménagement de la rue des Jardins, avec la plantation d'arbres et le remplacement des bornes en béton, non-conformes car dangereuses pour les piétons.

### **Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) va remplacer le Plan d'Occupation des Solds (POS). Le projet a été présenté en réunion publique le 15 octobre par Jean-Yves Le Bouillonnet, et arrêté par le conseil municipal du 22 octobre. Il est soumis aux personnes publiques associées (Région, Département, communauté d'agglomération de Val de Bièvre, communes limitrophes etc.), qui doivent rendre leur avis pour le 5 février 2010. L'enquête publique, d'une durée d'un mois, débutera ensuite. Le conseil municipal tiendra compte des conclusions du rapport du commissaire enquêteur. Le PLU sera approuvé en juillet 2010.

Une participante indique que la zone UH autorise des constructions jusqu'à 37 m de hauteur. Cette zone couvre l'avenue Aristide Briand depuis la gare de Bagneux-Pont Royal, puis l'avenue Carnot jusqu'à la gare d'Arcueil-Cachan et ses alentours (marché couvert).

Des habitants du quartier de la Grange Ory indiquent qu'une partie du quartier, aujourd'hui limitée à 10 m de hauteur, a été classée en zone UC qui autorise des constructions allant jusqu'à 18 m, et 26 m en cas de projet d'intérêt public (école, équipement culturel ou sportif, services publics etc.). Ceci concerne aussi le quartier des Lumières entre l'avenue Carnot et la gare de Bagneux-Pont Royal. Le reste du quartier de la Grange Ory est classé en zone UD où le plafond de hauteur reste inchangé à 10 m, avec également une exception à 26 m en cas de projet d'intérêt public.

Pour faciliter la compréhension des tenants et des aboutissants du projet de PLU, le comité de quartier demande que le projet de PLU soit mis en ligne sur le site de la Ville.

**Prochaine réunion en présence M. Alain Blavat,  
conseiller municipal et élu au Conseil général du Val-de-Marne  
La date vous sera précisée prochainement.**

Si vous souhaitez illustrer une proposition ou une remarque, vous pouvez envoyer vos photos ou documents à <a href="mailto:jvalin@wanadoo.fr">jvalin@wanadoo.fr</a>
---

**Compte-rendu de la réunion du mardi 13 octobre 2009**

Étaient présents : 26 personnes du quartier, les 2 élus référents (Isabelle Daechner, Camille Vielhescaze) et Marie-Liesse Duclos, chargée de la coordination des comités de quartier.

Tour de table avec présentation de chacun.

Animateur : Claude Plan / Secrétaire de séance : Josiane Valin

Il est constaté que davantage d'affiches d'information sur cette réunion ont été apposées dans le quartier, par contre il n'y a pas eu de courrier électronique ni de courrier-papier de rappel pour les présents de la précédente réunion, par omission. Le compte-rendu de la réunion du 23 juin n'avait pas encore été mis en ligne.

**Remarques des habitants :**

- Les sportifs du mardi soir souhaitent que le jour des comités de quartier change régulièrement
- Il faut distinguer les thèmes qui concernent directement la Ville de Cachan et ceux qui dépendent de la Communauté d'agglomération, voire du Département.
- Suite à la demande d'un habitant, il est rappelé qu'un budget de 5 000 € été alloué et sera partagé entre les 5 comités de quartier. Celui du Coteau a déjà commencé à l'utiliser.

Il faudrait trouver un moyen de fidéliser les participants d'une fois à l'autre afin d'assurer un meilleur suivi des projets. Comment faire ?

- Communiquer avec ses voisins pour les inciter à venir
- Envoyer le compte-rendu et l'invitation par courriel à ceux qui en ont un
- Chaque participant pourrait s'engager à revenir avec une personne
- Créer un point de rencontre comme la place du Marché Carnot

**Philippe Olivier, chef du service « cadre de vie » à la Ville de Cachan** est venu répondre à nos questions. Il explique que 20 agents font partie du Service de la propreté urbaine. Ils assurent le nettoyage des trottoirs et des caniveaux, l'entretien des cours d'écoles (12 personnes chaque mercredi), l'entretien du marché Carnot, le nettoyage des déjections canines, le ramassage des feuilles mortes au mois d'octobre, l'enlèvement des tags (2 agents) (contact : 01 49 69 61 79). Il indique que des corbeilles de tri sélectif ont été mises en place sur les trottoirs des voies publiques (40 sur la ville).

**Quelques réactions formulées à propos du cadre de vie :**

- Un habitant signale que le camion de ramassage des déchets « Planète » n'est pas systématiquement présent comme prévu au marché Carnot. Des déchets toxiques sont alors laissés sur place. Cela est peut-être dû à la période d'été.
- Dans l'impasse Louise Marguerite, le ramassage de poubelles n'ayant pas lieu le samedi, les poubelles vertes et bleues sont ramassées dans le même camion le vendredi, ce qui n'incite pas au respect du tri sélectif.
- Sous un éclairage orange, la couleur des couvercles (bleue et verte) peut prêter à confusion.
- Il faudrait inciter les gens à ne pas laisser leurs poubelles en permanence, jours et nuits.
- Des papiers gras et canettes de boissons sont jetés régulièrement rue de la Gare. Proviennent-ils du quai du RER ? Une haie d'arbres a été plantée mais cela ne semble pas suffisant. Voir avec la RATP ce qui est envisageable ?
- La poubelle située rue de la Gare à la sortie du RER est trop petite et déborde souvent.
- Des efforts ont été faits dans les rues du quartier à propos des décorations florales mais celles-ci pourraient être mieux réparties afin d'éviter, par exemple, le dépôt de gravats dans

le quartier de la Grange Ory.

- Dans le quartier de la Grange Ory, une pétition circule pour demander une zone verte.
- Il a été noté une amélioration du civisme des propriétaires de chiens.

**Projection d'un diaporama** pour illustrer les échanges et donner quelques pistes.

Ce qui a été réalisé :

- Des passages protégés (rue des Jardins, rue Médéric Védry, rue du Centre, avenue des Lumières) pour les piétons qui se rendent en particulier à l'école Carnot.
- Le pédibus à l'initiative des parents d'élèves, avec le soutien de la Ville.
- Les places de parking pour les vélos à la sortie du RER et derrière le marché Carnot.
- L'implantation de plaques métalliques sous le pont du RER, rue Marcel Bonnet... De quoi s'agit-il ? Ce n'est pas de l'initiative de la Ville ; M. Olivier se renseigne à ce sujet.

**Pour rappel, ce qui avait été signalé également le 23 juin :**

Augmenter le nombre de supports à vélos (le projet de plateforme au niveau de l'arrêt du RER Arcueil Cachan en intégrera peut-être).

Comment faire respecter les marquages au sol et les zones 30 ?

Trouver des solutions pour sécuriser la rue Marcel Bonnet et ses trottoirs, notamment la zone proche du pont du RER. C'est une voie départementale. Les élus ont évoqué des pistes de réflexion.

Dissuader le stationnement sauvage en favorisant l'utilisation du parking du marché Carnot (50 places vides en moyenne à l'extrémité du parking, proche de l'ESTP).

Remplacer les bornes en béton de la rue des jardins, dangereuses pour les piétons. Monsieur Olivier explique qu'elles ne sont pas réglementaires et seront progressivement remplacées.

Réfléchir aux sens de circulation dans le quartier.

Demander à l'entreprise « Orange » de ne pas laisser, en permanence, les containers sur les trottoirs.

Planter de nouvelles pistes cyclables.

Un habitant signale que 5 artistes du quartier ont participé aux « Chemins d'art », par exemple Sophie Laroche, haute-modiste et portraitiste qui habite rue de la Liberté.

**Réflexions à poursuivre pour la prochaine réunion :**

1 – Les jeunes du quartier doivent maintenant se rendre au collège Victor Hugo, suite à la décision du Conseil Général. Que peut-on proposer pour faciliter et sécuriser les déplacements ?

2 – Le quartier Ouest Nord manque d'un lieu de rassemblement, d'un « coeur de quartier ». Proposition : organiser un stand au marché Carnot le samedi matin qui précède le Comité de quartier. Quelques personnes se proposent de réfléchir à l'organisation d'un emplacement, vers le marché Carnot, où les habitants du quartier pourraient se retrouver. (Contact : Violaine Ballet, violaine.ballet@yahoo.fr)

3 – Inviter des intervenants pour informer le comité de quartier sur les projets : plateforme RER, D920, Avenue Carnot et Orbyval.

4 - Des habitants de la rue des Jardins pensent se réunir pour réfléchir à l'amélioration de leur environnement. La zone giratoire à l'extrémité de la rue des Jardins/rue de l'Espérance fait également l'objet d'une proposition de réflexion. (contact : M. Valin, jvalin@wanadoo.fr)

5 – Comment repenser les déplacements dans le quartier ?

**Prochaine réunion : mercredi 2 décembre à 20 h 30 - école Carnot**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 23 juin 2009**

Thème : Transport, circulation & environnement

Ordre du jour

I/ Etat des lieux

II/ Esquisse de solutions

III/ Quelques réalisations

+ Présentation de Samuel Besnard et réactions

La réunion a commencé par la présentation et l'inscription de chaque membre de l'assistance sur la fiche de présence.

**I/ Etat des lieux**

Présentation de photos du quartier par un habitant.

Cette présentation recense l'ensemble des différents cas d'insécurité sur la voirie. Elle était illustrée par des photos du quartier. Parmi les cas, nous pouvons citer : les stationnements dangereux, les stationnements de véhicules à long terme, les voiries où les espaces de stationnement sont mal définis.

L'accent a été mis sur les dangers pour les piétons (surtout pour les enfants), les deux roues et aussi pour les automobilistes.

- Rue des Jardins

Malgré les plots anti-stationnement, les véhicules continuent à trouver le moyen de se stationner. Les habitants souhaiteraient que les voitures « ventouses » soient verbalisées et enlevées. Isabelle Daeschner explique que la procédure pour l'enlèvement de ces voitures est longue et complexe mais que la police municipale fait son maximum pour remédier à ce problème.

- National N 20 (Avenue Aristide Briand)

Certaines constructions empiètent sur les trottoirs et empêchent la circulation correcte et en sécurité des piétons, poussettes, etc.

- Rue du Commandant Marchand

Le trafic est plus élevé qu'on ne le croyait car ce n'est pas une *dizaine de voitures par jour* mais plutôt une *dizaine de voitures pour une demi heure*

- Pont sous le RER

Impossibilité de rejoindre le passage piéton car les rues de l'Espérance et du Commandant Marchand desservent dans la même direction.

**II/ Esquisse de solutions.**

- La proposition d'un sens unique depuis la rue de l'Espérance jusqu'au rond point a été émise.

- Environnement

- Devant France Télécom : les poubelles restent là tout le weekend de l'ascension.

- Repeindre les tuyaux externes de France Telecom
- Aménagement d'une piste cyclable pour la rue Marcel Bonnet et l'avenue Carnot

### III/ Quelques réalisations.

- Aménagement de la rue de la gare, mais le panneau niveau du RER reste invisible.
- Aménagement de l'impasse Benoit GUICHON.
- Oreillettes anti-stationnement.
- Sapin du rond point (Benoit GUICHON).
- S'inspirer de l'aménagement de la Paul Signac (Arcueil) en remplaçant les plots anti-stationnement par des végétaux.

**PRESENTATION DE SAMUEL BESNARD**, Adjoint au maire en charge du développement durable, des déplacements et transports, et du cadre de vie

S. Besnard souligne qu'il faut garder en tête qu'en tant que riverains, on n'est pas les seuls usagers de la voirie. Le quartier doit-il s'isoler du reste en terme de circulation ? Les déplacements dans un quartier doivent être pensés de manière globale car chaque modification induit des effets sur le reste du quartier et de la ville. Certains aménagements peuvent aussi avoir des effets contre productifs. Un sens unique, par exemple, peut favoriser la vitesse, des ralentisseurs peuvent générer du bruit (redémarrage) etc. Les problèmes de stationnement sont difficiles à traiter : lorsqu'on supprime des places, les voitures vont stationner ailleurs, parfois dans des endroits encore plus gênants.

Les habitants pensent qu'il faut rechercher des solutions pour dissuader le stationnement extérieur et favoriser le stationnement des résidents. Ils affirment que la priorité est la sécurité.

### REACTIONS et DEMANDES

- 1/ Au rond point Benoit GUICHON : des passages piétons seront aménagés pour la rentrée. Pourrait-on créer une zone bleue pour réguler le stationnement ?
- 2/ Réalisation d'un parking gratuit au marché Carnot.
- 3/ Remplacer les plots en béton par des plots métalliques.
- 4/ Vélo : Créer plus de pistes cyclables. 70 attaches vélos sont en cours d'installation dans la ville.
- 5/ Construire plus de ralentisseurs (ou chicanes)
- 6/ Gestion des poubelles et des encombrants
  - proposition d'un mardi de ramassage des déchets électroniques.
  - éviter que les encombrants ne restent trop longtemps
  - risque de gestion des déchets et encombrants de nos voisins.
- 7/ Annonce du RER Arcueil-Cachan : il faudra chercher à baisser le son
- 8/ Villa Chateaubriand :
  - il faudrait enterrer les fils, mais cela dépend des réseaux téléphoniques
- 9/ Commander un composteur à la mairie

**Prochaine réunion à l'école Carnot : mardi 13 octobre à 20h30**

## Compte-rendu de la réunion du Comité de Quartier du 11 mai 2009

**Prochaine réunion : mardi 23 juin à 20h30**

Nous introduisons les comités de quartiers en expliquant leur rôle, puis Camille Vielhescaze et Isabelle Daeschner se présentent et détaillent leur rôle d'élus référents du quartier, et enfin un tour de table permet aux participants d'exprimer leurs attentes.

### **I – Des demandes pour faciliter le stationnement et la sortie des garages dans quelques rues :**

- rue du Commandant Marchand, peu de voitures y passent (10 par jour environ), voitures mal garées, pétition ancienne pour demande de sens unique.
- impasse Benoît Guichon souvent bloquée, étude d'un stationnement unilatéral demandé.
- rue Marcel Bonnet, ralentisseurs demandés car le bus n'y passe pas et sous le pont, trottoir très petit, 1m, poser des barrières ? Avec la nouvelle sectorisation les enfants vont être plus nombreux à y passer.
- rond-point avec le cèdre Espérance/ rue des Jardins, danger pour les enfants car absence de passage protégé, et peut-être un plot pour empêcher le stationnement dans l'angle ?
- rue des jardins « tristounette », pas beaucoup de verdure, planter des petits charmes (cf rue Paul Signac à Arcueil) ?
- rue Carnot, pas de panneaux « fin de zone 30 » ?
- demande d'information sur la réflexion engagée autour de la RD920
- trottoirs en très mauvais état devant Asie Store vers le sud, et les tables dehors sont-elles autorisées ?
- le croisement Marcel Bonnet / RD920 est très dangereux, surtout quand on vient de Bagneux, mais difficile à traiter.

L'idée qui se dégage donc avec les habitants est de repérer ces problèmes sur l'ensemble du quartier (stationnement, sens de circulation, trottoirs, embellissement), pour en avoir une vision globale, ce qui sera d'ailleurs à l'ordre du jour du prochain Comité de Quartier.

### **II – RER B**

Camille Vielhescaze donne un début de réponse aux problèmes de moindre fréquence des RER B à la station Arcueil-Cachan et aussi aux nombreux retards. Il explique que les infrastructures et le matériel roulant sont vieillissants. L'infrastructure du B ne permet pas d'avoir un RER à 2 étages comme sur le D par exemple. Le matériel roulant devrait être progressivement remplacé dans les prochaines années. Par ailleurs, l'interconnexion à la gare du nord entre réseau RATP (sud) et SNCF (nord) est en cours de suppression pour qu'un unique conducteur réalise le trajet sur l'ensemble de la ligne, et fluidifie donc le trafic. Aujourd'hui, 35% des trains roulant aux heures de pointe sont conduits par un même agent, RATP ou SNCF, soit 80 trains par jour.

Il rappelle aussi que Monsieur le Maire a adressé un courrier à Pierre Mongin, président de la RATP, pour demander que les trains s'arrêtent systématiquement à la station Arcueil-Cachan

et aussi pour avoir des explications concernant les nombreux dysfonctionnements sur le réseau du RER B.

### **III - Divers**

- Pourquoi ne pas mettre des RER longs au lieu des courts aux heures de grandes fréquentations, comme à 22H ?
- Serait-il possible d'avoir une présentation par le cabinet d'étude du PLU pour expliquer l'impact sur le quartier ?

Présentation intéressante du fonctionnement d'un conseil de quartier à Paris par un habitant les ayant fréquentés, mais à la réflexion ce n'est pas ce que les participants veulent pour notre ville, car trop organisé et beaucoup plus de monde (200 000 habitants contre 30 000 !).

- Bilan des derniers comités de quartier sur le secteur : trop d'espace entre les réunions, donc pas de progression, peu de réponses aux questions posées, pas de plan pour présenter les projets d'aménagement.
- Proposition de refaire une campagne sur le tri sélectif, et demande d'une rencontre avec l' élu en charge de ce secteur, Samuel Besnard, lors d'un prochain comité de quartier. (la remarque est faite de se rapprocher du gardien de France Telecom qui peut laisser plusieurs jours 8 grosses poubelles sur le trottoir. Il a déjà répondu favorablement à une précédente demande des habitants, qui vont donc le contacter).

### **Prochaine réunion mardi 23 juin à 20h30**

#### **A l'ordre du jour :**

- reportage photos illustrant ces propos, avec les problèmes mais aussi les initiatives intéressantes ! (un plan du quartier serait utile pour visualiser les situations évoquées).
- Réfléchir pour organiser la fête des voisins dans le quartier, mais c'est un peu tard pour cette année (mardi 26 mai).
- Votre avis sur la vie du quartier (fêtes, embellissement, circulation, stationnement, communication, plan de déplacement des vélos...)